

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

LE GROUPE SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis

Le groupe Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Fathi SAIDI (CFA) et Mme Nedra Jlassi Semmar (Groupement SNJ- IMAC).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP ET TGT		142 082	507 269
Créances sur les établissements bancaires et financiers		243 385	287 661
Créances sur la clientèle		5 439 433	5 749 835
Portefeuille titres commercial	2.1	288 933	315 982
Portefeuille d'investissement	2.2	191 997	169 412
Titres mis en équivalence	2.3	104 898	94 184
Ecart d'acquisition		4 022	-974
Valeurs immobilisées		98 046	97 063
Actif d'impôt différé		4 586	4 483
Autres actifs		710 850	631 223
TOTAL ACTIF		7 228 232	7 856 138
<u>PASSIF</u>			
Banque centrale et C.C.P		546 767	182 689
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		406 908	398 250
Dépôts et avoirs de la clientèle		5 339 599	5 667 627
Emprunts et ressources spéciales		445 576	581 963
Passif d'impôt différé		37 495	30 257
Autres passifs		736 843	729 054
Total Passif		7 513 188	7 589 840
Intérêts Minoritaires	2.4	-49 944	-37 169
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital		124 300	124 300
Réserves consolidées	2.5	-229 110	208 934
Actions propres *	2.7	-2 859	-2 859
Résultat Consolidé	2.5	-127 343	-26 908
Total Capitaux Propres		-235 012	303 467
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		7 228 232	7 856 138

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			
PR 1	Intérêts et revenus assimilés	352 152	312 024
PR 2	Commissions (en produits)	60 697	57 263
PR 3	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	30 669	27 065
PR 4	Revenus du portefeuille d'investissement	10 433	9 162
	Total Produits d'Exploitation Bancaire	453 951	405 514
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
CH 1	Intérêts encourus et charges assimilées	-210 997	-180 828
CH 2	Commissions encourues	-4 273	-3 982
CH 3	Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-352	-171
	Total Charges d'Exploitation Bancaire	-215 622	-184 981
PRODUIT NET BANCAIRE		238 329	220 533
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-221 784	-95 369
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-14 603	-7 018
PR7	Autres produits d'exploitation	22 386	42 475
CH6	Frais de personnel	-114 287	-112 432
CH7	Charges générales d'exploitation	-30 967	-47 515
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-7 788	-8 116
CH8	Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	4 854	5 256
RESULTAT D'EXPLOITATION		-123 860	-2 186
PR8/CH9	Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-399	974
CH11	Impôt sur les bénéfices	-8 536	-31 398
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		-132 795	-32 610
PR 9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-132 795	-32 610
PR 9/CH10	Intérêts minoritaires dans le résultat	2.4	-5 452
		-5 452	-5 702
PART DANS LE RESULTAT DES MINORITAIRES IMPUTABLE AUX MAJORITAIRES		0	0
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE AVANT MODIFICATION COMPTABLE		2.5	-127 343
		-127 343	-26 908
	Effet de la modification comptable	-438 297	-119 612
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE APRES MODIFICATION COMPTABLE		2.8	-571 092
		-571 092	-152 222

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	429 127	387 161
Charges d'exploitation bancaire décaissées	-227 684	-214 042
Dépôts / Retraits auprès d'autres établissements bancaires et financiers	8 487	1 366
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-405 800	328 012
Dépôts / Retrait des dépôts de la clientèle	-320 741	-230 969
Acquisitions/cessions des titres de placement	-19 717	-70 494
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	-128 439	-112 755
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	-68 830	102 618
Impôts sur les sociétés payés	-2 420	-16 233
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation	-736 017	174 664
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement	9 707	8 942
Acquisitions / cessions sur portefeuille investissement	-6 626	4 703
Acquisitions / cessions des immobilisations	-8 543	-8 730
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	-5 462	4 915
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		
Emissions d'actions	0	2 550
Emissions / Remboursements d'emprunts et ressources spéciales	-43 061	92 565
Dividendes versés	-1 140	-796
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement	-44 201	94 319
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	-785 680	273 898
Ajustement suite au variation du périmètre		
Liquidités et équivalents en début de la période	365 413	91 515
Liquidités et équivalents en fin de la période	-420 267	365 413

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31-12-2013

(unité : en 1000DT)

	31-12-2013	31-12-2012
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions,avals et autres garanties données	953 600	1 033 836
Crédits documentaires	441 028	517 595
Actifs donnés en garantie		
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	1 394 628	1 551 431
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financements donnés	115 647	139 623
Engagements sur titres	3 646	3 953
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	119 292	143 576
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financements reçus		
Garanties reçues	1 507 747	1 569 358
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 507 747	1 569 358

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE 2013

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1.1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés, du groupe STB, sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable relative au regroupement d'entreprises (NCT 38) ;
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 du 19 mars 1999 et N° 2001-12 du 4 mai 2001.

1.2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

1.2.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe STB comprend :

- La société mère : STB
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles la STB exerce un contrôle exclusif ;
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles la STB exerce une influence notable.

Sont exclus du périmètre de consolidation :

- Les sociétés en liquidation ;
- Les sociétés dont les états financiers sont indisponibles.
- Les sociétés dont la STB a perdu le contrôle suite à une décision de justice;
- Les sociétés dont la STB a cessé d'exercer une influence notable ;
- Les sociétés acquises et détenues dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche ainsi que les sociétés pour lesquelles une procédure de cession est engagée ;
- Les sociétés qui se trouvent dans l'impossibilité de transférer des fonds à la STB, ou se trouvent sous contraintes durables.

Le tableau suivant synthétise le périmètre, les méthodes de consolidation et les pourcentages d'intérêts utilisés pour l'élaboration des états financiers consolidés du groupe STB.

Par ailleurs, il est à signaler que les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 8 sociétés sur un périmètre de consolidation composé de 25 sociétés.

Sociétés consolidables	% de Contrôle du Groupe			Méthode de consolidation		% d'intérêt du Groupe			ETATS FINANCIERS 2013
	2013	2012	Var %	2013	2012	2013	2012	Var %	
1. STB BANK (société Mère)	99,43%	99,43 %	0,00%	I-G	I-G	99,43 %	99,43 %	0,00%	C.I
2. STB INVEST	99,01%	99,01%	0,00%	I-G	I-G	98,24 %	98,24 %	0,00%	C.I
3. SOFI ELAN SICAF	59,39%	58,59%	0,8%	I-G	I-G	57,84%	57,05%	0,79%	C.I
4. STB MANAGER	99,96%	99,96%	0,00%	I-G	I-G	91,28%	91,20%	0,08%	C.I
5. STB FINANCE	96,70%	96,70%	0,00%	I-G	I-G	93,01%	92,99 %	0,02%	C.I
6. STB SICAR	99,51%	99,51%	0,00%	I-G	I-G	85,38 %	85,37 %	0,01%	C.I
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	99,91%	99,91%	0,00%	I-G	I-G	97,84%	97,82 %	0,02%	C.I
8. STE TUN.RECOUVR. DES CREANCES "STRC"	99,99%	99,99%	0,00%	I-G	I-G	99,36 %	99,36 %	0,00%	C.I
9. SOCIETE LA GENERALE DES VENTES	50,00%	50,00%	0,00%	I-G	I-G	49,72 %	49,72 %	0,00%	N.C
10. SOCIETE ED DKHILA	67,87%	67,87%	0,00%	I-G	I-G	67,41 %	67,41 %	0,00%	C.I
11. SOCIETE ACTIVHOTELS	99,97%	99,97%	0,00%	I-G	I-G	96,28 %	96,27 %	0,01%	C.I
12. BFT	78,77%	78,77%	0,00%	I-G	IG	78,28 %	78,28 %	0,00%	C.I
13. SICAV L'INVESTISSEUR	70,70%	70,89 %	-0,19%	M-E	M-E	69,70%	69,90 %	-0,20%	C.I
14. SICAV L'AVENIR	98,68%	98,69%	-0,01%	M-E	M-E	95,81%	95,83 %	-0,02%	C.I
15. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE « B.A.T »	30,00%	30,00%	0,00%	M-E	M-E	29,83 %	29,83 %	0,00%	C.I
16. TUNISIAN FOREIGN BANK EX « U.T.B »	43,42%	43,42%	0,00%	M-E	M-E	43,17 %	43,17 %	0,00%	N.C
17. STE EL WEFAK LEASING	31,57%	21,71%	9,86%	M-E	M-E	29,98%	20,70 %	9,28%	C.I
18. S.T.C.V VERITAS	27,06%	27,06%	0,00%	M-E	M-E	26,91 %	26,91 %	0,00%	C.I
19. SICOAC	23,57%	23,57%	0,00%	M-E	M-E	23,44 %	23,44 %	0,00%	N.C
20. SONI BANK	25,00%	25,00%	0,00%	M-E	M-E	24,86 %	24,86 %	0,00%	N.C
21. S.E.D SOUSSE NORD	24,92%	24,92%	0,00%	M-E	M-E	24,78 %	24,78 %	0,00%	N.C
22. S.C.I " LA MAISON DU BANQUIER"	21,64%	21,64%	0,00%	M-E	M-E	21,16 %	21,16 %	0,00%	N.C
23. S.P.C.M "ELFEJJA"	20,00%	16,67%	3,33%	M-E	M-E	19,89%	16,58 %	3,31%	C.I
24. SMT (MAISON BLANCHE)	38,90%	38,90%	0,00%	M-E	M-E	38,68 %	38,68 %	0,00%	N.C
25. SIDCO SICAR	34,34%	34,34%	0,00%	M-E	M-E	32,07%	32,07%	0,00%	N.C

- I-G : consolidation par intégration globale ;
- M-E : consolidation par mise en équivalence ;
- (-): Voir tableau Variation du périmètre du groupe STB (2013-2012) ;

1.2.2. Variation du Périmètre de consolidation du groupe STB (2013-2012)

Le périmètre de consolidation du groupe STB arrêté au 31/12/2013 n'a pas connu de variation par rapport à l'exercice précédent.

1.2.3. Méthode de consolidation

⇒ Les sociétés consolidées par intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la banque dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit, présumé ou de fait.

La méthode de l'intégration globale consiste dans les étapes successives suivantes :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

⇒ Les sociétés mises en équivalence

Les sociétés mises en équivalence sont les filiales de la banque dans lesquelles elle n'exerce qu'une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou ses réserves.
- Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif "Titres mis en équivalence".
- Eliminer les participations des sociétés intégrées globalement dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé parmi le poste "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

1.3. REGLES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

1.3.1. Traitement des écarts de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au Goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en tant que tels parmi les immobilisations incorporelles en actif.

Les écarts d'acquisition déterminés ont été amortis linéairement sur une période de 5 ans.

1.3.2. Traitement des impôts différés

Seules les éliminations des opérations réciproques ayant une incidence sur les résultats et les réserves ont donné lieu à la constatation de l'impôt différé.

Les différences temporelles issues des états financiers individuels des sociétés du groupe, n'ont pas donné lieu à la constatation éventuelle d'impôts différés.

NOTE 2 - NOTES SUR LES POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

(Les chiffres sont exprimés en MDT : milliers de Dinars Tunisiens)

2.1. Portefeuille titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2013 un total de 288 933 MDT contre 315 981 MDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	215 475	209 546
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	73 458	106 435
TOTAL	<u>288 933</u>	<u>315 981</u>

2.2. Portefeuille titre d'investissement

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2013 un total de **191 997** MDT contre 169 412 MDT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Portefeuille Société Tunisienne de Banque	122 806	111 024
Portefeuille Filiales consolidées par intégration globale	69 191	58 388
TOTAL	191 997	169 412

2.3. Titres mis en équivalences

Au 31 décembre 2013, le total de cette rubrique a grimpé à 104 898 MDT contre 94 184 MDT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

Société Mis en Equivalences	2013	2 012
1. SICAV L'INVESTISSEUR	991	1 039
2. SICAV L'AVENIR	1 242	1 272
3. BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	941	1 118
4. SICOAC	2 933	2 687
5. STCV VERITAS	1457	1 387
6. UNION TUNISIENNE DE BANQUE «U.T.B »	37 338	39 561
7. STE EL WEAFAK LEASING	12 744	5 607
8. SONI BANK	28 078	23 335
9. EL FEJJA	4 928	3 452
10. MAISON DU BANQUIER	1 079	1 021
11. SED SOUSSE NORD	9 385	9 555
12. SIDCO SICAR	3 782	4 150
TOTAL	104 898	94 184

2.4. Intérêts minoritaires

Au 31 décembre 2013, le total de cette rubrique s'élève à (- 49 944) MDT contre (-37 169) MDT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

Société	31/12/2013			31/12/2012		
	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total	Intérêts minoritaires dans les résultats	Intérêts minoritaires dans les réserves	Total
1. S.T.B	-621	-586	-1 207	-59	1721	1 662
2. STB INVEST	-1	609	608	6	592	598
3. SOFI ELAN SICAF	69	3280	3 349	175	3 348	3 523
4. S.T.B MANAGER	46	54	100	53	42	95
5. STB FINANCE	-96	566	470	3	563	566
6. S.T.B SICAR	-80	213	133	186	143	329
7. L'IMMOBILIERE DE L'AVENUE	-58	-92	-150	44	-58	-14
8. S.T.R.C	23	-142	-119	7	-48	-41
9. GENERALE DES VENTES	600	672	1 272	-197	950	753
10. STE ED DKHILA	-577	3112	2 535	39	2 904	2 943
11. ACTIVHOTELS	-12	-9	-21	-10	-77	-87
12. BFT	-4 745	-52 169	-56 914	-5 948	-41 548	-47 496
TOTAL	(-5 452)	<u>(-44 492)</u>	<u>(-49 944)</u>	<u>(-5 701)</u>	<u>(-31 468)</u>	<u>(- 37 169)</u>

2.5. Réserves et Résultat Consolidés

Au 31 décembre 2013, le résultat consolidé, s'est situé à(-127 343) MDT contre (-26 908) MDT au 31 décembre 2012. Par ailleurs, les réserves consolidées s'élèvent à la même date à (-229 110) MDT

Société Consolidée		Réserves Consolidées		Résultats Consolidés	
		2013	2 012	2013	2 012
◇ SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT		<u>-265 725</u>	<u>188 336</u>	<u>-132 198</u>	<u>-32 164</u>
1	STB	-71 440	331 734	-113 892	-15 665
2	STB INVEST	13 778	12 854	-57	331
3	SOFI ELAN SICAF	1 621	1 570	95	233
4	STB MANAGER	553	415	481	552
5	STB FINANCE	4 179	4 123	-1 279	40
6	STB SICAR	857	449	-466	1 083
7	IMMOB.DE.L'AVENUE	- 2 527	-970	-2 617	1 977
8	STRC	-22 430	- 7 815	3 551	1 112
9	LA GENERALE DES VENTES	-1 313	-1 038	594	-194
10	ED DKHILA	2 768	2 337	-1 194	81
11	ACTIVHOTELS	-251	-2 091	-308	-270
12	BFT	-191 520	-153 232	-17 106	-21 444
◇ SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		<u>36 615</u>	<u>20 598</u>	<u>4 855</u>	<u>5256</u>
13	SICAV L'INVESTISSEUR	222	233	-29	7
14	SICAV L'AVENIR	2	-6	-7	26
15	BANQUE D'AFFAIRE DE TUNISIE	-6	-357	-176	126
16	SICOAC	2 165	2 162	246	3
17	STCV VERITAS	907	870	436	403
18	UNION TUNISIENNE DE BANQUE « UTB »	9 004	2 317	- 1223	-222
19	STE EL WEFAK LEASING	1 720	-1 446	619	728
20	SIDCO SICAR	547	290	-158	-115
21	SONI BANK	15 507	11 515	4 383	3 633
22	MAISON BLANCHE	- 1 929	-1 119	-89	-121
23	EL FEJJA	1 169	1	695	451
24	MAISON DU BANQUIER	317	-824	58	40
25	SED SOUSSE NORD	6990	6 962	100	297
TOTAUX		- 229 110	208 934	-127 343	-26 908

2.6. Rachats des actions propres par des sociétés du groupe :

Au 31 décembre 2013 Ce poste affiche un solde de 2 859MDT; Il renferme les rachats d'actions effectués par la société consolidante.

Annexe I

Liste des Sociétés Normalement Consolidables, mais exclues de périmètre du groupe STB au 31 décembre 2013 conformément aux dispositions de la NCT n°35

N° Ordre	Raison Sociale	V.N Capital social	% détenu	N° du Motif
1	SKANES PALACE	6 195 000	99.76%	En liquidation.
2	AFRICA SOUSSE	9 800 000	96.94%	En liquidation.
3	STE ANONYME DE CONSTR. ELECTROMECHANIQUES "SACEM"	5 174 000	85.94%	En liquidation.
4	CIE HOTELIERE DES CENTRES VILLES (HOTEL ANDALOUS)	3 540 000	70.28%	En veillesse.
5	STE TUN. DE DEVPT. DU CINEMA & DE L'AUDIOV."STDCA"	10 000	50%	En liquidation.
6	STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM "HOTEL NOUR EL AIN"	2 299 500	49.66%	En liquidation.
7	STE RAMLA TOZEUR	5 947 800	47.88%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
8	STE D'ANIMATION TOURISTIQUE BISAT SA	4 259 840	42.68%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
9	ARTEMIS HOTEL NEPTUNIA	2 555 000	46.81%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
10	CIE MED. DE TOURISME "HOTEL DALIA"	3 429 000	45.29%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
11	CIE DE DEVELOPPEMENT "LELLA HADHRIA"	770 000	39.61%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
12	STE TOURISME & ANIMATION "RAIS CLUB"	1 523 000	41.96%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
13	STE D'ACTIVITE TQUE "HOTEL ZODIAC"	4 637 000	37.44%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
14	STE HOTEL BYZANCE	2 675 000	35.07%	Au 31 décembre 2013, la STB compte céder la filiale dans un avenir proche.
15	EL MARASSI	1 380 000	34.78%	En liquidation..

16	Sté d'Etudes et de Prom.Tque " Hôtel Mariqueen"JERBA MARITIM	4 087 500	36.70%	La STB n'exerce aucun contrôle sur la filiale.
17	STE D'ANIMATION ET DE LOISIRS PARADISE PARK (H PHEDRA)	2 059 000	31.03%	En liquidation.
18	STE D'ETUDES ET DE DEV. HAMMAMET SUD "SEDHS"	1 000 000	30%	En liquidation..
19	COMPAGNIE DE DEVELOPPEMENT DU GRAND KORBOUS	250 000	30%	En veilleuse.
20	STE D'ET. DEVPT AUDIO-VISUEL DE TSIE "SEDAT"	1 015 000	28.33%	En liquidation.
21	CIE TQUE ARABE "CTA" (MARINA MONASTIR)	15 098 120	28%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
22	STE INTLE DE GEST. HOT. "H. BYBLOS"	3 520 000	25%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement.
23	STE COND. IMPR. & PUBLICITE "CIP"	532 525	26.24%	En liquidation.
24	STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT DE SOUSSE	1 000 000	25%	En veilleuse.
25	STE D'ET. & DE DEVPT "ZOUARAA"	200 000	25%	En veilleuse.
26	STE HOTEL YOUNES	3 987 000	24.76%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.
27	STE HOT ET DE DEV TQUE "HOTEL DREAMS BEACH"	3 182 000	24.58%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
28	STE HOTELIERE "BEL AIR"	5 423 510	23.97%	Sous administration judiciaire, sa direction est attribuée à un juge administrateur.
29	STE DE DEV.ECO. DE KASSERINE SODEK-SICAR	6 236 055	23.56%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
30	STE DE COMMERCE INTERNATIONAL DE KEBILI "SOCIK"	200 000	22.50%	Cette filiale est en phase d'investissement ou en arrêt d'activité en raison de la réalisation d'un programme d'investissement
31	STE DES IND. METALLURGIQUES "SIMET"	2 025 000	21.47%	En liquidation.
32	STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	4 319 000	21%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
33	S.H.T. LES BERGES 2000 "Hôtel l'Atrium"	1 375 000	20.18%	La continuité de son exploitation est compromise et aucune récupération d'actifs n'est espérée.
34	COPRAT HAMMAMET GARDEN HOTEL	2 150 000	20%	Au 31 décembre 2013, cette filiale est soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité de transférer des fonds à la STB.

35	STE DE DEVPT DU TOUR.SAHARIEN « PALMYRE »	8 808 500	26.86%	La STB n'exerce aucune influence notable sur la filiale au 31/12/2013.
36	DUNES DE NEFZAEQUA	2 868 400	22.87%	En liquidation.
37	STE HOTELIERE « DAR DHIAFA »TROPICANA CLUB	2 550 000	31.26%	Cette filiale se trouve dans l'impossibilité de communiquer à la STB les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013.

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB**

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés du Groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB) arrêtés au 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société Tunisienne de Banque (STB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2013, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la Direction dans l'établissement des états financiers consolidés

Les organes de Direction et d'Administration de la Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Justification de l'opinion avec réserves

- 3.1** Les états financiers de la Banque Franco-Tunisienne « BFT », intégrée globalement, ont fait l'objet d'une opinion défavorable en raison de l'incertitude significative qui pèse sur la capacité de la BFT à poursuivre son exploitation et sur sa capacité de recouvrer ses actifs et de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Un éventuel retrait de la BFT du périmètre de consolidation du groupe STB impacterait significativement de nombreux éléments des états financiers consolidés du groupe STB.

3.2 Par référence aux termes de la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la STB (société mère) et la BFT, intégrée globalement, ont constitué des provisions additionnelles respectivement de 486,734 millions de dinars et de 30,251 millions de dinars sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, qui s'élèvent à 424,738 millions de dinars, ont été imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

D'autre part, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », intégrée globalement, a constaté en 2013 des modifications comptables pour 13,559 millions de dinars.

Les modifications comptables, constatées en ajustement des capitaux propres d'ouverture, n'ont pas donné lieu au retraitement en proforma des états financiers consolidés de l'exercice 2012 présentés à titre comparatif.

Par conséquent, nous estimons que les tendances de la situation financière et des performances du groupe ne sont pas à établir avec les données comparatives non retraitées de l'exercice 2012.

3.3 Les rubriques « Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT », « Créances sur les établissements bancaires et financiers » et « Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers » des états financiers de la société mère STB comportent des comptes qui présentent des suspens se rapportant principalement aux comptes BCT Dinars, BCT Devises et correspondants devises.

Aussi, les comptes « correspondants locaux » et le compte intitulé « BCT compte BDET /BNDET » présentent des soldes anciens figés provisionnés mais non rapprochés.

Par ailleurs, certains comptes au niveau des rubriques « Autres actifs » et « Autres passifs » présentent des soldes figés et des suspens se rapportant principalement aux comptes inter-sièges (en dinars et en devises).

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'établir que ces comptes ne contiennent pas d'anomalies significatives provenant d'erreurs ou d'opérations non autorisées, ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe que les travaux d'apurement pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.

3.4 La STB (société mère) ne dispose pas d'une comptabilité régulière et exhaustive des engagements hors bilan. L'état des engagements hors bilan a été arrêté d'une manière extracomptable sur la base d'informations communiquées par les structures internes à la STB.

Aussi, les garanties réelles reçues par la STB (société mère) en couverture des risques encourus sur sa clientèle ne sont pas prises en compte au niveau de la rubrique « Garanties reçues », et ce, faute d'un inventaire confirmé de ces garanties.

Par conséquent, nous formulons une réserve sur la régularité et l'exhaustivité de l'état des engagements hors bilan consolidé.

Par ailleurs, l'absence d'une comptabilité multidevises, autonome tenue en devise selon un système dit en partie double ne permet pas à la STB (société mère) d'identifier clairement l'impact des opérations effectuées en devises sur le résultat de l'exercice.

3.5 Les capitaux propres de la STB (société mère) comportent un compte intitulé « réserves pour fonds social » qui représente les montants affectés au financement des activités fonds social. Le rapprochement du solde de ce compte qui s'élève à 7,228 millions de dinars avec les encours des prêts sur fonds social qui s'élèvent à 21,082 millions de dinars dégage un déséquilibre entre les ressources et les emplois de 13,854 millions de dinars dont l'origine n'a pas pu être justifiée par la banque.

- 3.6** Contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, la STB (société mère) n'a pas procédé en 2013 à l'inventaire physique de ses immobilisations qui s'élèvent en net à 83 millions de dinars. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de certifier l'existence physique des immobilisations inscrites au bilan du groupe ni d'estimer l'effet des ajustements sur les capitaux propres du groupe, qui le cas échéant, pourraient se révéler nécessaires si l'inventaire physique a été réalisé et rapproché avec la comptabilité.
- 3.7** Les créances bancaires cédées par la STB (société mère) à sa filiale, la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », ne font pas l'objet de retraitement pour les ramener à leur juste valeur par la reconstitution de l'encours brut, à base consolidé, ainsi que leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés après avoir éliminer les résultats de cession interne. Aussi, les actifs de la STRC comportent des créances acquises depuis plus de 10 ans pour 68,8 millions de dinars et provisionnées à hauteur de 30,8 millions de dinars et qui ne font pas l'objet d'une politique de décote. Les corrections à apporter à la juste valeur de ces créances, et conséquemment des provisions complémentaires à constituer risquent d'impacter la situation financière et la performance du groupe.
- 3.8** La Société Tunisienne de Recouvrement des Créances « STRC », intégrée globalement, ne comptabilise pas les charges relatives aux indemnités de départ à la retraite et les charges relatives aux cotisations assurance-groupe des retraités qu'au moment du départ effectif à la retraite. La prise en compte de ces charges impacterait la situation financière et la performance du groupe.
- 3.9** Ainsi qu'il a été mentionné au niveau de la note 1.2.1 « Périmètre de consolidation », les travaux de consolidation ont été effectués sur la base des états financiers non certifiés de 8 sociétés sur un périmètre composé de 25. Ainsi, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'effet des ajustements que les travaux des commissaires aux comptes pourraient, le cas échéant, mettre en évidence.
- 3.10** Ainsi qu'il a été donné au niveau de la note 1.3.2 « traitement des impôts différés », l'impôt différé est constaté uniquement au titre des éliminations des opérations intra-groupe. Les actifs et les passifs d'impôt éventuels sur les autres différences temporaires découlant des états financiers individuels des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation ne sont pas constatés au niveau des états financiers du groupe.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences des questions évoquées aux paragraphes 3.1 à 3.10, les états financiers consolidés présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe STB au 31 décembre 2013, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les informations sur les comptes consolidés du groupe STB et contenues dans le rapport du conseil d'administration destiné à l'Assemblée Générale appellent les mêmes observations exprimées dans le paragraphe « justification de l'opinion avec réserves ».

Tunis, le 13 octobre 2014
Les Co-commissaires aux comptes

CFA Fathi Saidi
Fathi Saidi

Groupement SNJ-IMAC
Nedra Jlassi Semmar

